



Connaître mes droits envers mes parents

Par **vivisesession**, le **21/01/2008** à **13:33**

bonjour, voila mes parents sont divorcés depuis leurs divorce mon père n'a quasiment rien laissé a ma mère au rmi mon père retraité de l'armée de l'air lui a d'une part l'héritage de son père décédé, sa mère ou ma grand mère qui l'aide financièrement (elle a bcp d'argent) enfin bref une petite fortune seulement il a refuser alor qu'il avait la garde d'aider ma soeur de 19 ans financièrement et la mise a la porte recours en justice = 200 euros a lui verser jusqu'a la fin de ses études. Moi j'ai bientôt 27 ans un cdi depuis 3 ans (je gagne le smic et vit ttec seule) ai du héberger ma soeur et fais de multiples crédits. Me retrouve a devoir bientôt déposer un dossier au surendettement, y a t'il un recours en justice pour obligé mon père a m'aider par rapport a cela car il n'a jamais rien fais pour moi et nous ignore complètement depuis bientôt 2 ans ? merci.